

Interview du président de l'Association des Maires du Guidhimakha en Mauritanie, M. Mohamed Vall Ould Mekhallé

Réalisé par Cités Unies France le mercredi 20 octobre 2010



Association des maires du
Guidimakha
A.Mai.G

« l'A.Mai.G à travers cette mission de plaidoyer souhaite dans un premier temps se faire connaître comme association capable de contribuer à la résolution de problèmes supra communaux, de présenter son territoire d'intervention et de trouver un partenaire stratégique qui perçoit l'A.Mai.G comme garant d'une vision à construire conjointement. »

Q1 : Pouvez-vous présenter la vision, les objectifs et le mode de fonctionnement de l'Association des Maires du Guidimakha ?

Vision : L'Association des Maires du Guidimakha se positionne dans un processus national de décentralisation non aboutie et en pleine évolution. En effet, la Mauritanie est à mi-chemin dans son processus de décentralisation. L'échelon décentralisé régional n'a pas encore été atteint. Depuis, 1996 la volonté d'un grand nombre d'élus locaux du pays de créer une entité supra communale de niveau régional s'est progressivement forgée. Ce n'est qu'en 2006 que l'A.Mai.G reçoit son récépissé de reconnaissance officielle et commence à exercer sa légitime influence sur les orientations de la planification de développement régional, avec les différents intervenants sur le territoire du Guidimakha et l'appui des autorités déconcentrées. Aujourd'hui, à travers différents exercices, notamment depuis 2007 en collaboration étroite avec l'ONG GRDR (Groupement de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural), l'association s'est dotée d'outils lui permettant d'initier une **stratégie de gouvernance locale concertée** des différents intrants financiers régionaux. Depuis 2010, cette collaboration s'est matérialisée au travers d'une convention liant le GRDR dans le cadre de son programme d'appui aux initiatives de développement local, faisant de l'A.Mai.G l'instigateur des bonnes pratiques en matière de stratégie régionale :

- de développement local concertées et planifiées ;
- de coopération territoriale interne et externe à la région ;
- de développement économique régional et sous régional ;
- et de capitalisation du savoir accumulé sur le territoire du Guidimakha.

Objectifs : Pour accompagner cette initiative l'A.Mai.G a créé un comité technique mixte composé de diverses personnes ressources (élus locaux, services techniques de l'État, partenaires au développement, monde associatif, agents de développement locaux, la société civile...).

Les objectifs sont structurés autour des axes suivants :

- Contribuer au renforcement de la décentralisation en Mauritanie ;
- Promouvoir l'administration communale;
- Promouvoir la coopération territoriale : la Coopération intercommunale, la Régionalisation, les initiatives transfrontalières (Mauritanie, Mali et Sénégal) et la Coopération décentralisée Nord/Sud et le co-développement avec les acteurs au nord.
- Servir de passerelle entre le niveau central (Etat) et les communes.

- Assurer la participation des acteurs locaux au développement de leur commune ;
- Servir de lieu de solidarité et de renforcement de capacités de ses membres.

Partenaires de l'A.Mai.G: Afin de rendre opérationnel, de prendre en charge les demandes de l'ensemble des communes dans leurs domaines de compétences et de mettre en œuvre des projets de développement, l'AMaiG se fait accompagner par des partenaires :

- L'Etat : premier partenaire de l'A.Mai.G a pour mission de contrôler la légalité des actions menées par les collectivités territoriales notamment en matière de Coopération Décentralisée ;
- Association Nationale des Maires de Mauritanie ;
- Programme d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation en Mauritanie (PADDEM) ;
- Programme VAINCRE : Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale Equitable ;
- GRDR : Groupe de Recherches et Réalisations pour le Développement Rural ;
- GTZ Bonne Gouvernance sur le volet institutionnel) ;
- GTZ PROGN sur la Gestion des Ressources Naturelles ;
- KFW sur l'aménagement des eaux de surface ;
- Associations des migrants pour les projets de co-développement.

Q2 : Comment définissez-vous la notion de partenariat à l'international dans et hors la coopération décentralisée ?

La notion de partenariat peut se définir comme étant une relation contractuelle liant deux ou plusieurs collectivités territoriales ou encore des structures privées dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet en réponse à un besoin réel des populations bénéficiaires.

Nous entendons par coopération, la notion d'échange sur la base d'un rapport d'équité, de complémentarité et de réciprocité entre chacune des parties et de durabilité des actions entreprises à travers ce partenariat.

Nous entendons ce rapport gagnant – gagnant par de la compréhension mutuelle entre les parties prenantes sur la base d'échanges constructifs et productifs de valeur ajoutée. Notre territoire regorge d'une grande diversité culturelle avec la présence de trois ethnies cohabitant parfaitement et ayant chacune un patrimoine riche en tradition, en artisanat ; disposons également d'un grand savoir faire en matière de consensus et de paix sociale qui a travers une adaptation réfléchie peut être transcrite dans vos sociétés occidentale, mais surtout d'une valorisation d'un terroir agropastoral encore sous exploité par une agro-industrie adaptée.

Pour nous, la coopération internationale est cette recherche de rapport productif pour un développement de nos territoires respectifs et/ou d'un enrichissement mutuelle des parties prenantes au partenariat.

A l'heure actuelle la région ne dispose pas coopération partenariale nord –sud de niveau régional. Par contre certaine commune oeuvre dans des partenariats actifs avec des acteurs du nord (collectivités territoriales, acteurs privés et associations des migrants)

Nous illustrons ces partenariats à travers les coopérations décentralisées ci-dessous :

Le partenariat entre les communes de Bouilly et Aubervilliers, Dafort et Louvres, Sélaby et Fos sur mer, Gouraye et Montreuil. Des délégations se rendent mutuellement de part et d'autre soit pour inaugurer des actions ou des visites officielles.

Q3 : Dans quelle mesure les initiatives internationales de l'A.Mai.G contribuent-elles à forger une stratégie concertée de développement régional ?

Depuis 2007, l'association, en collaboration avec son partenaire privilégié le GRDR s'est dotée des outils d'analyse et de diagnostic participatif permettant d'asseoir une stratégie de développement régional cohérente dans le consensus général de ses membres.

Aujourd'hui, dans le cadre de ce partenariat avec le GRDR, l'A.Mai.G est au centre d'un programme pluri-annuel et multidimensionnel (développement local, économique, coopération territoriale et capitalisation), la positionnant comme point focal du développement régional pour l'ensemble de ces partenaires au développement. Elle va se voir renforcer en 2011 à travers la mise à disposition d'une équipe technique et d'une large gamme de transfert de compétences issues des différentes interventions des partenaires. Ainsi, l'A.Mai.G à travers cette mission de plaidoyer souhaite dans un premier temps se faire connaître comme association capable de contribuer à la résolution de problèmes supra communaux, de présenter son territoire d'intervention et de trouver un partenaire stratégique qui perçoit l'A.Mai.G comme garant d'une vision à construire conjointement.

L'A.Mai.G est le noyau dans le dispositif régional de développement mobilisant l'ensemble des partenaires. Les initiatives internationales viennent renforcer cette dynamique, élargir les capacités techniques et financières et donner une dimension concrète des orientations stratégiques de l'A.Mai.G et de ses partenaires. C'est grâce à ce partenariat dynamique avec d'autres collectivités (nord-sud et sud-sud) que le collectif d'élus du Guidimakha parviendra à mettre en œuvre des réponses pour l'amélioration des cadres de vie de ses concitoyens.

En perspective nos objectifs pour les années à venir se matérialisent comme suit :

- **Construire des réseaux** pour une forte politique de plaidoyer et de lobbying pour la Willaya du Guidimakha
- **Mettre en place des outils de communication et d'information** à la portée des acteurs de développement pour une meilleure information du citoyen et de l'ensemble des partenaires au développement
- **Mettre en place une politique de développement socio-économique** soutenue par des programmes nationaux et de coopération mobilisant l'ensemble des investisseurs potentiels
- **Mise à disposition d'un bureau technique d'appui aux collectivités locales** dans la mise en œuvre de projet de développement pour une mobilisation et affectation optimale des financements.
- **Permettre aux associations d'élus d'être de véritables lieux d'appropriation** des lois et textes sur la décentralisation, des méthodes de gestion des territoires dans un esprit de démocratie participative,
- **Soutenir une véritable dynamique de coopération décentralisée** par le renforcement de la capacité d'intervention des collectivités du Guidimakha, par leur aptitude à mobiliser des collectivités partenaires et élaborer des propositions d'actions concrètes et réalistes pour le développement de la région.

Pour ce qui est de notre mode de fonctionnement, il est parfaitement conforme à la réglementation en matière de création d'association.

Présentation de l'Association des Maires du Guidimakha (A.Mai.G) en Mauritanie

Logo :



**Association des maires du
Guidimakha
A.Mai.G**

Localisation :



Date de création de l'association : 2000

Date de reconnaissance nationale Janvier 2006 sous le Récépissé N°26/MIPT/2006

MR-2009-BXY-2901965317 : un numéro d'identification dans le PADOR pour sa reconnaissance auprès de l'union Européenne

Instance : un bureau exécutif composé de 09 membres

Statut juridique : Collectif des élus de la région du Guidimakha régi par la loi 64 098 du 09 juin 1964 relative aux associations

Budget total annuel en euros : 18 000

Contact :

A.Mai.G. Mairie de Sélibaby

BP :21 Sélibaby/ Mauritanie

Tel : (+222) 534 40 93

(+222) 640 79 58

Courriel : amaig@ymail.com

Contact du secrétaire de l'association : fatihambaye2004@yahoo.fr

Nom du responsable : Mohamed Vall Ould Mekhallé

Fonction au sein de la structure : Président

Adresse : Sélibaby

Téléphone : (+222) 640 79 58

Courriel : medvallmekhalle@yahoo.fr

Nombre d'actifs: 18 élus et 5 salariés (le secrétaire de l'association, 4 plantons)

Les programmes de concertation initiés par l'A.Mai.G depuis 2007

Pour renforcer la dynamique de l'association autour des questions de développement du territoire régional (développement économique, coopération décentralisée, renforcement des capacités), l'AMaiG en partenariat avec le GRDR ont mené des actions concrètes sanctionnées par des rapports restitués devant un large public au cours des journées de la commune et du développement local. Il s'agit entre autres :

- L'organisation des journées de la commune et du développement local depuis 2006 ;
- Le rapport de Diagnostic institutionnel de ladite association en 2008;
- Le rapport d'évaluation des performances de l'ensemble des communes en 2009 ;
- Le rapport de la prospective territoriale Guidimakha horizon 2030 en 2010 en phase de finalisation.

Réalizations de l'A.Mai.G avec d'autres partenaires au développement de la région

La construction d'un marché dans la commune de Dafort sous le cofinancement du projet d'appui à la déconcentration et à la décentralisation (le PADDEM) et le Programme de développement local et de lutte contre la pauvreté (VAINCRE).

Les réalisations du Programme VAINCRE (Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale Equitable) en faveur de l'A.Mai.G par droit de tirage dans les domaines suivants :

- Hydraulique (puits) ;
- Education ;
- Activités génératrices de revenus ;
- Agriculture ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Élevage ;
- Santé.

Au niveau international

Beaucoup de missions d'études et d'échanges ont eu lieu avec les régions voisines, dans la sous-région (Mali, Sénégal) et récemment une mission de plaidoyer de l'A.Mai.G en France.